

BUDGET 2014

*Les chiffres
et les projets*

NOTRE DOSSIER

*Le fonds
d'investissement*

**AGENCE LOCALE
POUR L'EMPLOI**

*Toutes les infos
utiles*

**SENNE ET
CARRIERES**

*Le journal du
Centre culturel*



Rebecq à la Une

novembre 2013 n° 36



Le mot du Bourgmestre

La fin de l'année approchant à grands pas, j'avais envie de partager quelques chiffres avec vous.

En 2013, les services communaux ont déjà reçu 10.144 courriers et 16.003 visiteurs, qu'il s'agisse d'obtenir, par exemple, une carte d'identité (1.603 cartes délivrées), un passeport (316), un permis de conduire (457), un extrait de casier judiciaire (862), un permis de bâtir (45 permis délivrés), une autorisation d'occupation de voirie (475)... Au 1er septembre, notre commune comptait déjà 22 mariages, 14 divorces, 81 naissances et 57 décès, tout cela pour une population de 10.697 habitants. Comme vous le constatez, Rebecq vit, vibre, avance ! On recense plus de 70 associations actives, plus de 300 commerces et professions libérales, 8 implantations scolaires, autant d'espaces de vie et d'échanges en perpétuel renouvellement.

Malgré ces temps de crise européenne et d'austérité dans tout le pays, je voulais rendre hommage à tous ceux et toutes celles qui font vivre nos villages, au quotidien, qui les animent, qui entretiennent le dialogue et la solidarité.

Au nom du Collège et du Conseil communal, je vous présente pour l'année à venir, tous mes vœux de santé, joie et bonheur. Pour vous et vos proches, que 2014 soit à la hauteur de vos attentes.

Dimitri Legasse

Compte-rendu du Conseil communal du 12 juin

- Par 12 OUI et 7 ABSTENTIONS, le Conseil vote les désignations suivantes :
 - 📍 Assemblée générale Holding communal S.A. : Philippe HAUTERS
 - 📍 Candidat au Conseil d'administration de l'IBW : Axel DEMOL
 - 📍 Conseil d'administration de SportissimO : Jean-Luc WOUTERS
- 📍 Assemblée générale I.D. : Axel DEMOL
 - Par 12 OUI, le Conseil vote les désignations suivantes :
 - 📍 Candidat au Conseil d'administration de SEDILEC : Dimitri LEGASSE
 - 📍 Conseil d'administration de SportissimO : Dimitri LEGASSE et Lyseline LOUVIGNY
- 📍 Assemblée générale TEC Brabant wallon : Dimitri LEGASSE
 - Par 11 OUI et 8 ABSTENTIONS, le Conseil approuve les points portés à l'ordre du jour des assemblées générales des Intercommunales suivantes : SEDILEC, SEDIFIN, IGRETEC, Habitations Sociales du Roman Pais, SportissimO, I.S.B.W., I.B.W.
- 📍 Assemblée générale SRWT : Hervé MEERSSCHAUT
 - Par 15 OUI et 1 NON, le Conseil vote la désignation suivante :
 - 📍 Conseil d'administration des Habitations sociales du Roman Pais (HSRP) : Alain DYSSELEER

Compte-rendu du Conseil communal du 19 juin

- Par 12 OUI, 7 NON et 1 ABSTENTION, le Conseil approuve les comptes 2012 et la première modification budgétaire 2013.
 - Par 20 OUI, le Conseil adopte les **modifications de son ROI** suite aux remarques de la Région wallonne.
 - Par 20 OUI, le Conseil supprime la redevance sur les **emplacements et loges forains**.
 - Par 20 OUI, le Conseil établit un règlement de redevance concernant les **emplacements sur les marchés**.
 - Par 20 OUI, le Conseil approuve les marchés suivants :
 - 📍 acquisition de matériel informatique pour la délivrance des nouveaux passeports biométriques
 - 📍 acquisition d'une nouvelle chaudière pour l'école du Montgras et pour la Taverne du Moulin (4.000 € HTVA)
 - 📍 acquisition de signalisation pour le centre administratif (6.000 € HTVA)
 - 📍 achat de poids de lestage pour tonnelles (850 € HTVA).
 - 📍 acquisition de 22 bancs pour le Conseil consultatif communal des aînés (10.587,60 € HTVA).
- Par 13 OUI, le Conseil adopte provisoirement le projet de **Schéma de Structure Communal**.
 - Par 12 OUI, 7 NON et 1 ABSTENTION, le Conseil approuve les marchés suivants :
 - 📍 acquisition de matériel informatique pour la délivrance des nouveaux passeports biométriques
 - 📍 acquisition d'une nouvelle chaudière pour l'école du Montgras et pour la Taverne du Moulin (4.000 € HTVA)
 - 📍 acquisition de signalisation pour le centre administratif (6.000 € HTVA)
 - 📍 achat de poids de lestage pour tonnelles (850 € HTVA).
 - 📍 acquisition de 22 bancs pour le Conseil consultatif communal des aînés (10.587,60 € HTVA).
- Par 20 OUI, le Conseil modifie le ROI de la **CCATM** pour y faire mention des jetons de présence.
 - Par 12 OUI, 7 NON et 1 ABSTENTION, le Conseil approuve les marchés suivants :
 - 📍 acquisition de matériel informatique pour la délivrance des nouveaux passeports biométriques
 - 📍 acquisition d'une nouvelle chaudière pour l'école du Montgras et pour la Taverne du Moulin (4.000 € HTVA)
 - 📍 acquisition de signalisation pour le centre administratif (6.000 € HTVA)
 - 📍 achat de poids de lestage pour tonnelles (850 € HTVA).
 - 📍 acquisition de 22 bancs pour le Conseil consultatif communal des aînés (10.587,60 € HTVA).
- Par 17 OUI et 3 ABSTENTIONS, le Conseil approuve les comptes 2012 des **Fabriques d'Eglise** Saint-Géry, Saint Fiacre et Saints Pierre et Martin.
 - Par 20 OUI, le Conseil désigne Véronique Van den Eede en qualité d'observateur Ecolo au sein de l'**ASBL Centre Culturel de Rebecq**.
 - Par 20 OUI, le Conseil décide d'inclure une clause de stipulation pour autrui dans les marchés susceptibles de présenter un intérêt pour les pouvoirs adjudicateurs suivants : la **Zone de Police Ouest Brabant Wallon** (ZPOBW), le **CPAS** de Rebecq et les **fabriques d'église** de la commune de Rebecq et de proposer à ces pouvoirs adjudicateurs de conclure la convention d'adhésion à cette centrale de marchés.
- Par 20 OUI, le Conseil désigne Dimitri LEGASSE, en qualité de représentant communal auprès de l'**AG de TVCom**.
 - 📍 illuminations de rues 2013-2016 (35.000 € HVA)
 - 📍 création d'un garde-corps pour le mur de berge de la Senne (8.000 € HTVA)
 - 📍 location et entretien de photocopieuses (51.547,68 € HTVA)
 - 📍 achat de mobilier scolaire (8.500 € HTVA)
 - 📍 acquisition de 2 ordinateurs pour la Bibliothèque
 - 📍 pose de stores au centre administratif (12.000 € HTVA)
 - 📍 acquisition de mâts portedrapeaux pour le centre administratif (2.400 € HTVA)
 - 📍 acquisition d'équipements utilitaires pour le centre administratif (5.400 € HTVA)
 - 📍 acquisition de matériel de nettoyage pour le centre administratif (9.917,36 € HTVA)

Par 20 OUI, le Conseil approuve la convention de partenariat 2014-2016 relative à l'exécution du **Contrat de Rivière de la Senne**.

Par 20 OUI, le Conseil ratifie les conventions pour la **collecte des déchets textiles ménagers**

entre la Commune de Rebecq et l'asbl Les Petits Riens

entre la Commune de Rebecq et la société Curitas SA.

Suite aux difficultés rencontrées notamment par le

Service Incendie lors d'une intervention dans ces habitations, par 20 OUI, le Conseil décide de renommer la portion de voirie reprenant les habitations rue de l'Eglise, 3, 5 et Grand Place de Quenast, 3a « **Venelle de la Chavée** ».

Par 20 OUI, le Conseil adopte les modifications du règlement de circulation routière suivantes :

Le stationnement est réservé aux personnes handicapées sur un emplacement de stationnement sis devant l'habitation portant le n° 10/A, Grand Place de Quenast.

Le stationnement est réservé aux personnes handicapées rue Zaman, entre les escaliers de l'habitation portant le n° 94 et les escaliers de l'habitation portant le n° 96.

La circulation est interdite Place du Centenaire sur la portion de voirie située devant l'église (depuis carrefour avec le Chemin du Croly jusqu'au carrefour avec la Rue de Saintes), dans le sens Chemin du Croly/Rue de Saintes. Une zone de dépense-minute test de 18m de longueur sécurisée par des barrières Nadar est installée

Place du Centenaire dans la portion située devant l'église (à 5 m du passage piétons).

Par 20 OUI, le Conseil charge le Collège de lancer l'appel aux candidats en vue du **recrutement d'un Bachelier à orientation technique** (ou équivalent) de niveau D9 - contractuel, et en vue du recrutement d'un **Bachelier en construction ou en travaux publics** de niveau D9 - contractuel.

Par 20 OUI, le Conseil établit comme suit la **politique générale en matière de logement** pour la mandature :

La commune de Rebecq va se doter et mettre en œuvre un **Schéma de Structure Communal** qui comporte notamment un volet relatif au logement. Plus précisément, les objectifs repris dans le projet de Schéma de Structure Communal se déclinent en différentes mesures :

- créer des logements de transit et d'insertion pour répondre à une demande croissante ;
- favoriser le développement de logements intergénérationnels sur le territoire communal dans le but d'offrir une alternative de logements aux personnes âgées qui ne souhaiteraient pas entrer en maison de repos et ce dans un souci de cohabitation directe ou indirecte avec des personnes plus jeunes ;
- favoriser la création de logements accessibles aux personnes à mobilité réduite ;
- favoriser la création de logements accessibles aux jeunes ménages ;
- favoriser la création de logements accessibles aux personnes âgées.

La commune veillera à atteindre le seuil de **10 % de logements publics sur son territoire**. Aujourd'hui, la commune de Rebecq dispose de 9,7 % de logements publics (411 logements publics pour 4198 ménages).

La commune de Rebecq disposera de **trois logements** de transit d'ici 2016. Actuellement, il n'en existe qu'un, Rue de la Gendarmerie 18. Les deux autres logements de transit devront faire l'objet d'une convention entre les HSRP et le CPAS.

La possibilité de céder les **logements appartenant à la commune de Rebecq** et au CPAS aux HSRP sera étudiée afin de continuer à proposer en location les logements sociaux de la commune et du CPAS sur Rebecq tout en laissant la gestion de ces logements à des professionnels, notamment pour une affectation des logements sociaux selon des critères plus précis et un loyer continuellement ajusté aux revenus des locataires. A défaut de cession, la prise en gestion des logements de la commune et du CPAS soit par l' AIS, soit par les HSRP sera envisagée.

La commune soutiendra la **création de logements sociaux acquisitifs par les HSRP à Quenast**, à proximité de la cité des « Agaces ». En effet, les HSRP sont propriétaires de terrains situés pour partie en zone d'habitat et pour partie

dans la ZACC Chenois (5,87 ha), classée pour sa partie centrale en zone urbanisable à court terme (2010 - 2020) dans le projet de Schéma de Structure Communal.

Un **projet de logements sociaux acquisitifs**, pour de l'habitat semi-résidentiel ou mixte, pourra être développé, en partenariat avec la Régie Foncière Provinciale, Chemin Planche Quévit. En effet, la commune de Rebecq est propriétaire d'un terrain de 1,6 ha, Chemin Planche Quévit, cette parcelle étant située partiellement en zone d'habitat, partiellement en zone de services publics et d'équipements communautaires et partiellement en zone agricole au plan de secteur.

La commune veillera à maintenir un **service communal du logement** dans le but d'aider les citoyens dans leurs démarches et leurs recherches d'informations.

La commune assurera la promotion de l'**Agence Immobilière Sociale** notamment via le site Internet communal en vue de faire connaître leurs services au secteur privé.

Inauguration de la nouvelle Maison Communale

Les services administratifs de la Commune et du CPAS ont emménagé dans les Anciens Hospices rénovés fin septembre. L'inauguration officielle s'est déroulée le 16 octobre, en présence de l'ensemble des membres du personnel de ces deux institutions, qui travaillent en synergie de plus en plus étroite afin de réaliser des économies d'échelle.



Une journée portes ouvertes à destination des habitants a été organisée le samedi 19 octobre et a remporté un vif succès : **vous étiez 501 visiteurs à profiter des visites guidées des nouveaux bâtiments**. Vu l'engouement suscité, nul doute que le Collège communal aura à cœur de proposer de nouvelles initiatives de ce type dans les prochains mois.

Lire des livres aux bébés ?

Des livres cartonnés et des animations : à la Bibliothèque, les tout-petits ont aussi leur place !

Dans les crèches,

les bébés de 3 mois à 2 ans ½ bénéficient une fois par mois d'une animation-lecture : le mardi matin, les enfants accueillent Françoise Johnen, la bibliothécaire et le lapin-marionnette Lulu pour 15-20 minutes de lecture, histoires, comptines...

Lire aux bébés,

cela peut sembler étrange et pourtant... On constate que les bébés sont déjà très attentifs aux histoires qu'on leur raconte, aux images ; ils sont sensibles à la musique des mots et de la voix ; ils aiment vivre des émotions au fil des pages, développer leur imaginaire, leur curiosité.

Et maintenant à l'ONE

Si le livre est présent dans les milieux d'accueil de la petite enfance, ce n'est pourtant pas toujours le cas à la maison et dans cette volonté d'offrir à tous un même accès aux livres et à la lecture, la Bibliothèque et l'ONE proposent une animation-lecture mensuelle aux enfants qui ne fréquentent (peut-être) pas les milieux d'accueil : **le 2ème mercredi de chaque mois à 10h30**, la bibliothécaire se rend dans les locaux de l'ONE et propose une heure de rencontre et d'interaction autour du livre aux enfants présents à l'atelier « parents-enfants » ; cet atelier organisé chaque mercredi matin s'adresse à tous les enfants de moins de 3 ans accompagnés d'un adulte. Geneviève Rommes, responsable de l'ONE à Rebecq observe « *des enfants ravis, des parents ou grands-parents surpris que leur petit « écoute » les histoires, surpris aussi parfois d'apprendre qu'aller à la Bibliothèque, c'est*



gratuit pour tous les enfants jusqu'à 18 ans».

La Bibliothèque vous accueille le lundi de 15h à 17h30 – le mercredi de 14h à 17h – le jeudi de 16h30 à 18h30 – le samedi de 10h à 12h

**Renseignements : Françoise Johnen – Bibliothèque communale – ruelle du tonnelier, 4 – 067/63.62.25 – bibliothequerebecq@tvocablenet.be
Geneviève Rommes – ONE – Rue des Sauniers, 4 - 0499/99.77.15 – 067/63.75.80**

Campagne de mesures et d'analyses de particules fines aux abords des carrières

À la demande des autorités communales, une campagne de mesures et d'analyses de particules fines dans l'air aux abords des carrières de Bierghes et Quenast va prochainement être réalisée. Cette étude, pilotée par l'Agence wallonne de l'Air et du Climat et la Cellule Permanente Environnement Santé de la



Région wallonne, permettra d'évaluer l'impact sur la santé des habitants de l'exploitation des carrières de porphyre. La campagne débutera d'ici la fin de l'année 2013 et s'étendra sur une période de 6 mois. Au total, 6 stations de mesures seront installées à Rebecq, et en partie à Enghien.

Pour tout renseignement relatif à ce dossier, vous pouvez vous adresser au service Environnement de l'Administration communale (067/287.811).

La cartographie de l'éolien

Après 45 jours de consultation, une réunion d'information du public organisée le 22 octobre à la Maison communale et la consultation de la CCATM sur le sujet, l'enquête publique relative à la « Cartographie de l'éolien en Wallonie » s'est clôturée le 30/10/2013.

Vous avez été très nombreux à réagir. Au total, 2021 courriers ont été réceptionnés par l'Administration communale. Toutes vos observations ainsi qu'une synthèse de celles-ci seront transmises à la Région (SPW) en même temps que l'avis qui sera rendu par le Conseil communal le 20 novembre 2013 à ce sujet. La cartographie établie par la Région wallonne pour l'implantation de l'éolien a suscité un vif intérêt mais également beaucoup d'inquiétudes.

En effet, si on peut saluer la volonté des Ministres de rationaliser et d'objectiver le débat sur l'implantation d'éoliennes par la détermination d'un cadre de référence et la mise en place d'une cartographie positive, de nombreuses incertitudes subsistent étant donné que le décret qui définira la procédure d'attribution des lots et que les conditions sectorielles qui seront applicables à l'exploitation des éoliennes (notamment en termes de normes de bruit) ne sont pas encore finalisés.

Vous n'avez pas eu l'occasion de consulter la cartographie de l'éolien? Il est encore possible de le faire sur le site du SPW : <http://spw.wallonie.be/dgo4/eolien>

Projet d'Intermarché : avis défavorable du Collège communal

En sa séance du 28 octobre 2013, le Collège communal a émis un avis défavorable sur le projet d'implantation d'une surface commerciale de l'enseigne « Intermarché », chaussée d'Enghien, tenant ainsi compte des réclamations émises par les citoyens dans le cadre de l'enquête publique et de l'avis défavorable émis par la C.C.A.T.M. en date du 23 septembre 2013 pour les raisons suivantes : mobilité, implantation, nuisances sonores et odeurs

et retombées négatives pour l'économie locale.

L'avis du Collège communal et l'ensemble du dossier sont maintenant soumis au Fonctionnaire Délégué de Wavre, notre tutelle en matière d'urbanisme, qui dispose de 35 jours pour transmettre son avis au Collège communal qui prendra ensuite une décision quant à la demande de permis au plus tard pour le 21 décembre 2013.



Le mot de la présidente du CPAS

A l'approche de l'hiver, il est utile de rappeler que le CPAS octroie différents types d'aide pour les personnes rencontrant des difficultés pour se chauffer. Une rencontre avec nos assistants sociaux vous permettra de faire le point sur votre situation. Ils vous encourageront aussi à rencontrer le tuteur énergie qui vous apportera des solutions pour gagner en consommation, isolation...

Outre les aides possibles, le CPAS vous propose également d'autres services, bien utiles, comme un atelier de repassage :

vos vêtements sont repassés contre des titres-services, accès facile et parking aisé, à la résidence d'Arenberg (porte extérieure donnant accès direct à l'atelier).

Et bien entendu, la convivialité n'est pas oubliée. Dans quelques jours, les enfants sages recevront la visite de Saint-Nicolas... Il rendra visite aux enfants de nos milieux d'accueil de Rebecq et de Quenast, aux grands enfants de la résidence d'Arenberg, sans oublier les enfants dans des situations familiales plus compliquées.

En vous souhaitant de très heureuses fêtes de fin d'année.

Sophie KEYMOLEN

Avez-vous droit à une allocation de chauffage ?

L'asbl Fonds Social Chauffage intervient partiellement dans le paiement de la facture d'énergie des personnes qui se trouvent dans des situations financières précaires.

Vous vous chauffez avec un des types de chauffage suivants :

- le gasoil de chauffage,
- le pétrole lampant (type c),
- le gaz propane.

(attention, le fonds n'intervient pas pour le gaz naturel raccordement au réseau de distribution de ville, ni le gaz propane en bonbonne, ni le gaz butane en bonbonne).

Et vous appartenez à une des catégories suivantes :

Catégorie 1 : les personnes ayant droit à une intervention majorée d'assurance maladie invalidité (VIPO, veuf, pensionné, orphelin, chômeur longue durée de plus de 50 ans, GRAPA ou RGPA, bénéficiaire d'une allocation de remplacement de revenus pour personne handicapée, bénéficiaire du RIS ou d'une

aide sociale équivalente, OMNIO, et dont le revenu du ménage remplit la condition de la catégorie 2.

Catégorie 2: les personnes aux revenus limités. Les personnes dont le montant annuel des revenus imposables bruts est inférieur ou égal à 16.965,47 €, majoré de 3.140,77 € par personne à charge.

Catégorie 3: les personnes surendettées. Personnes bénéficiaires d'une médiation de dettes ou d'un règlement collectif de dettes et qui sont dans l'incapacité de payer leur facture de chauffage.

Alors vous avez droit à une allocation de chauffage.

Pour en bénéficier, adressez-vous au CPAS dans les 60 jours suivants la livraison. Le CPAS vous demandera les documents suivants :

- une copie de votre carte d'identité
- une copie de la facture ou du bon de livraison.

Secours chauffage

Durant la période hivernale, le CPAS, après enquête sociale, octroie une aide « secours chauffage » spécifiquement destinée aux personnes qui rencontrent des difficultés pour se chauffer. Cette aide, qui s'étend d'octobre à mars, est notamment utilisée pour des commandes de charbon, de bois, de mazout, etc.. Elle s'ajoute aux aides énergétiques octroyées tout au long de l'année : fonds d'énergie, fonds social de l'eau, tuteur énergie, etc.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez prendre contact avec M. ANKAERT F., responsable du service social, au 067/67.06.68.



Le rechargement des compteurs à budget (électricité/gaz)

La permanence pour la recharge compteur se tient le mardi, jeudi et vendredi matin de 8h45' à 11h45' dans les locaux du service social. En dehors de ces plages horaires, vous avez la possibilité de recharger auprès de :

■ **La Librairie Le Rafeira**

Rue du Pont, 110/2
1430 Rebecq

■ **Librairie ABC**

Place Léopold Nuttinck, 1A
1430 Rebecq



Le service repassage Titres-services

Ce service est ouvert le lundi, mardi et jeudi de 7h00' à 15h00' ainsi que le mercredi et vendredi de 10h00' à 18h00'.

Marché de Noël de la Résidence d'Arenberg - Le samedi 7 décembre de 14h à 18h

Dégustation de vin chaud, peket, gaufres et divers produits artisanaux. Stand «saveurs du sud». Décorations et cadeaux de Noël réalisés par les résidents.

5 médailles pour les policiers de l'Ouest Brabant wallon aux Jeux Mondiaux Police et Pompiers 2013

2 policiers de la zone de police Ouest Brabant wallon ont participé cette année aux Jeux Mondiaux Policiers et Pompiers. Ces jeux, comptant près de 10.000 participants, est l'un des plus grands événements mondiaux après les Jeux Olympiques. Ils se sont déroulés cette année du 1er au 10 août 2013 à Belfast en Irlande. La délégation belge a remporté 67 médailles ; 15 médailles d'or, 31 médailles d'argent et 21 de bronze.

Ricardo VIOLA, inspecteur au service intervention, a remporté 4 médailles d'or pour le karaté. La carrière sportive de ce policier dans cette discipline est exemplaire. Il débute ce sport à l'âge de 7 ans. Au fil du temps, il cumule les titres ; 21 fois champion de Belgique, 6 fois champion d'Italie, 1 fois champion d'Europe et 1 x vice-champion du Monde. Moniteur de techniques et



tactiques d'intervention au sein de la zone de police, il partage son expérience avec ses collègues : « *Ma pratique du karaté m'aide dans mon boulot. Le self-control et les bases techniques que j'ai acquis en pratiquant ce sport m'aident au quotidien. De par ma fonction de moniteur de techniques et tactiques d'intervention dans la zone, je mets à profit et partage avec mes collègues toutes ces années d'expérience* ».

L'inspecteur Philippe COLIGNON, également au service intervention, joueur de tennis depuis l'âge de 13 ans, a remporté avec son collègue Ricardo une médaille de bronze en double tennis. Il nous précise : « *Le fait de faire des compétitions aide à avoir un mental positif et à gérer la pression. Je suis souvent en patrouille avec Ricardo. Nous avons une grande complicité professionnelle, ce qui nous a profité pendant nos matchs. Nous avons pris beaucoup de plaisir à jouer ensemble* ». La carrière sportive de ce policier de 27 ans est également déjà très remplie. Il jouera en tournoi de ses 14 à 25 ans en remportant bon nombre de matchs. Aux Jeux Mondiaux de Belfast, il termine au pied du podium en simple tennis avec une 4ème place. Il reste motivé et précise : « *Ce n'est que partie remise pour l'année prochaine aux Jeux Européens qui se dérouleront à Bruxelles* ».

Ces deux policiers ont ramené dans leurs valises des souvenirs d'Irlande mémorables. Ils sont tous deux d'accord pour affirmer communément : « *Les gens sont extrêmement serviables, généreux. Nous avons fait de formidables rencontres lors des Jeux, que ce soit avec les Irlandais, les Canadiens, les Australiens, les Européens... Gagnants ou perdants, tout le monde est reparti avec un carnet d'adresses rempli et la promesse de se revoir* ».

Rebecq en fleurs

Comme chaque année, le Concours « Rebecq en fleurs » organisé par l'Administration communale a motivé de nombreux participants à fleurir leur quartier. Voici les heureux gagnants :

Catégorie Jardins fleuris

- 1] BRAN Claude, Chemin du Chenois 6
- 2] VERDUSSEN Frédérique, Rue Haute Franchise 37
- 3] GREGOIRE Thierry, Rue des Cendres 36

Catégorie Façades fleuries

- 1] CHEVALIER Roger, Chemin du Stoquois 83
- 2] DUMASY Andrée, Rue des Aubépines 12
- 3] DETRIE Daniel, Avenue des Rokètes 20
- 4] DENAYER Claude, Rue des Aubépines 8
- 5] TRESNIE Jacqueline, Chemin du Blocu 41

Catégorie Façades et Jardins fleuris

- 1] FIXELLES Paul, Chemin de Wisbecq 10
- 2] LATTENIST Françoise, Chaussée d'Enghien 69
- 3] BRASSART Philippe, Drève du Bois des Moines 19

- 4] PAQUOT Pierre, Chemin du Croly 62
- 5] DERIDDER José, Chemin du Beau Site 7

Catégorie « Jardin au naturel »

- 1] KEPPENS Charly, Rue Montplaisir 26
- 2] PONCELET Bernard, Rue Thiembecq 26
- 3] HELLEPUTTE Laurence, Rue Haute 10

(photos : Luc Tytens)



Vols de métaux dans les cimetières

Une nouvelle forme de criminalité sévit dans les communes, il s'agit du vol de métaux dans les cimetières. Situés en retrait des habitations, ils sont des endroits tranquilles où les voleurs peuvent agir sans être dérangés.

La Police est bien au courant de ces délits et effectue des rondes de surveillance.

Si cette mesure de prévention est dissuasive, elle ne résoudra pas le problème définitivement.

Un appel à la vigilance a été lancé par la Ministre de l'Intérieur qui propose quelques mesures préventives afin de prévenir ces vols, à savoir :

- photographier, voire marquer vos objets de valeur sur et autour des tombes afin de faciliter l'identification des objets qui vous seraient dérobés ;
- prévenir la Police de toute situation suspecte aux abords des cimetières ;
- déclarer tout vol à la Police.

Nos services resteront également attentifs à cette problématique. Nous pouvons vous assurer que de tels actes d'incivilité seront sévèrement punis.

Titres de séjour

Plusieurs ressortissants européens ont reçu ces dernières semaines un courrier les invitant à renouveler leur titre de séjour. Celui-ci a entraîné une certaine confusion. Nous tenons à éclaircir cette situation :

- en aucun cas, votre droit au séjour n'est mis en cause ;
- ce document, bien qu'ayant le format de la carte d'identité belge, n'en est pas une. En effet, seul votre Consulat peut vous délivrer un titre d'identité ou de nationalité ;
- votre titre de séjour n'est en aucun cas un document de voyage lorsque vous quittez la Belgique.

Le titre de séjour format carte bancaire n'étant pas obligatoire, aucune convocation ne peut être adressée. Cependant, vu la prochaine disparition de la carte sis et l'utilisation de la carte de séjour dans les hôpitaux et pharmacies, le Collège communal a choisi d'avertir dorénavant personnellement les ressortissants européens de l'expiration de validité de leur titre de séjour.

Agence Locale pour l'Emploi de Rebecq

L'ALE est une association sans but lucratif (ASBL). Diverses activités, qui ne sont pas rencontrées par le circuit du travail régulier, peuvent être effectuées par l'ALE qui détermine si les demandes particulières peuvent être acceptées.

Pour quelles activités ?

Il peut s'agir d'activités pour :

des personnes physiques :

- Aide à domicile: petites réparations, petits travaux de peinture qui ne sont pas exécutés par des professionnels.
- Aide aux enfants, aux malades : garde d'enfants, surveillance avant et après l'école, leçons de rattrapage, garde de personnes malades ou handicapées, accompagnement chez le médecin ou aide pour les courses
- Aide administrative: aide à la rédaction de formulaires, accompagnement des personnes aux services communaux par exemple.
- Aide à l'entretien du jardin : tondre la pelouse, tailler les haies, entretenir les parterres, bêcher, balayer les feuilles et dégager la neige.

des autorités locales

Activités rendues nécessaires suite aux intempéries ou à des catastrophes, travaux saisonniers d'amélioration de l'environnement, embellissement de l'environnement, circulation aux abords des écoles (gardiens de la paix), nettoyage de quartiers délabrés, distribution de repas, aide occasionnelle dans des bibliothèques communales....

des ASBL et autres associations non commerciales

Aide administrative lors de manifestations particulières, activités de formation pour des associations, accompagnement et surveillance d'activités de vacances pour les jeunes, encadrement d'activités de détente ou sportives, travaux d'entretien et petits travaux d'aménagement.

des établissements d'enseignement

Garde ou surveillance d'enfants lors d'activités de détente, d'animations et d'activités extrascolaires, accompagnement d'élèves à des leçons de rattrapage, garde d'enfants avant et après l'école, accompagnement des élèves jusqu'à l'arrêt du bus, régler la circulation aux abords des écoles, aide administrative lors d'activités spécifiques, aide lors de manifestations diverses...

le secteur de l'agriculture et de l'horticulture

Toutes les activités appartenant au secteur de l'horticulture, à l'exception de la culture de champignons, de l'implantation et de l'entretien des parcs et jardins.

En ce qui concerne l'agriculture, les activités saisonnières comme le semis et la récolte.

La conduite de machines et l'utilisation de produits chimiques sont exclues.

Comment s'inscrire à l'ALE ?

Comme utilisateur de ses services

Si vous désirez faire exécuter certains travaux par l'intermédiaire de l'ALE, vous devez demander à l'ALE un «formulaire d'utilisateur». Vous y décrivez les tâches que vous désirez faire réaliser. L'inscription permet d'obtenir le numéro d'autorisation, nécessaire pour faire effectuer une activité. Elle est valable un an et coûte 7 € à Rebecq.

Si vous connaissez une personne disposée à exécuter le travail et inscrite à l'ALE, celle-ci peut effectuer l'activité. Si vous ne connaissez pas de travailleur, l'ALE cherchera la personne la plus indiquée pour répondre à votre demande. A la fin du travail (pour des activités ponctuelles) ou à la fin du mois calendrier (pour des activités régulières), vous remettez au travailleur ALE un chèque ALE pour chaque heure prestée (toute heure entamée est une heure prestée). A Rebecq, le chèque a une valeur faciale de 5,95 € (chèque non nominatif) et de 6,45 € (chèque nominatif déductible des contributions).

Comme travailleur

Vous êtes chômeur complet indemnisé :

Vous avez moins de 45 ans

Pour travailler au sein d'une ALE, vous devez :

- soit être chômeur complet indemnisé et bénéficier d'allocations de chômage ou d'allocations d'attente depuis au moins 2 ans (vous serez automatiquement contacté par l'ALE) ;
- soit être chômeur complet indemnisé et avoir bénéficié pendant au moins 24 mois d'allocations de chômage ou d'allocations d'attente au cours des 36 mois précédant votre inscription à l'ALE.

Vous avez 45 ans ou plus

Pour travailler au sein d'une ALE, vous devez :

- soit être chômeur complet indemnisé et bénéficier d'allocations de chômage ou d'allocations d'attente depuis au moins 6 mois (vous serez automatiquement contacté par l'ALE) ;
- soit être chômeur complet indemnisé et avoir bénéficié pendant au moins 24 mois d'allocations de chômage ou d'allocations d'attente au cours des 36 mois précédant votre inscription à l'ALE.

Vous n'êtes pas chômeur complet indemnisé

Vous pouvez aussi travailler au sein d'une ALE, à condition d'être bénéficiaire du revenu d'intégration sociale ou de pouvoir prétendre à une aide financière du CPAS et d'être inscrit comme demandeur d'emploi inoccupé.



Vous pouvez prêter au maximum 45 heures/mois et ainsi bénéficier d'un supplément de revenu mensuel de 184,50 € ou prêter 70 heures/mois mais avec un maximum de 630 h/an (garde de personnes malades ou enfants, aide au petit entretien de jardin ou auprès de l'établissement d'enseignement) et bénéficier d'un supplément de revenu de 287€ par mois. A Rebecq, les frais de transport du prestataire sont à charge de l'ALE si le déplacement a lieu dans la commune.

Comment acheter les chèques ALE auprès de **EDENRED BELGIUM ?**

Rue Hermann Debroux, 54/ b5 - 1160 Bruxelles
02/678.28.25
02/678.28.17
N° de compte IBAN : BE52 0965 1402 1209

Pour les commander, il vous suffit de remettre à votre institution bancaire un formulaire de virement dûment complété d'un montant toujours multiple de 6,45 € (avec un minimum de 64,50 €) et d'indiquer en communication les 12 chiffres du numéro d'autorisation repris sur votre formulaire d'inscription. La société émettrice vous enverra les chèques ALE commandés une dizaine de jours après que son compte aura été débité ou crédité

Des chèques non nominatifs peuvent être achetés à l'ALE de Rebecq, sauf par les personnes morales et ASBL. Ces chèques ALE ont une validité d'un an à partir de la date à laquelle ils ont été émis. Il est cependant possible d'en prolonger la validité ou d'en demander le remboursement moyennant le respect de certaines conditions (à voir

auprès de l'ALE).

A partir du 1er juillet 2013, le montant maximum auquel s'applique la déduction fiscale pour les chèques ALE est limité à 1.380 euros (920 euros non indexés) par personne et par an. L'avantage des 30 % du titre acquis reste inchangé. Par contre, pour 2013, une exception est prévue pour les dépenses effectuées avant le 1er juillet 2013, de sorte que, pour ces dépenses, la déduction fiscale s'applique encore jusqu'à 2.720 euros (1810 euros non indexés).

Nos heures d'ouverture à Rebecq

Vous souhaitez en savoir plus ? N'hésitez pas à nous contacter

- du lundi au jeudi de 8h30 à 12h
- le vendredi matin sur rendez-vous au 067/63.82.58

en nos bureaux situés Rue des Sauniers, 8 - 1430

Rebecq

067 / 63.82.58 - ale.rebecq@skynet.be

Caty Duroisin
Votre Responsable ALE - Rebecq



Suite aux élections de 2012, un nouveau conseil d'administration de 12 administrateurs qui représentent la Commune (6) et le Conseil National du Travail (6) a été mis en place :

Philippe Hauters (MR)	Président	Anne Gérard (UNISOC)	
Samuel Finet (AC)	Vice-Président	Francine Hogne (CGSLB)	Secrétaire
Jean-Claude Bataille (ReNouveau)		Pascal Martin (CSC)	
Christian Mahy (ECOLO)		Roger Vallois (FGTB)	
Cristiana Tolosana (AC)	Trésorière	Jean Vanderroost (FWA)	
Michel Tondeur (MR)			
Nancy Druart (UCM)			



La régie technique travaille pour vous



Création d'un parking au centre administratif



Réfection de zones de stationnement



Enlèvement de déchets clandestins, ici Chemin de la Malpensée



Curage de fossés



Egouttage Rue Haute Franchise



Réfection de la Taverne du Moulin d'Arenberg

Travaux en cours...

- **Sentier de Rebecq** : rénovation du réseau d'égout et des voiries.

Les mesures de circulation suivantes sont mises en place : Le stationnement et la circulation sont interdits Sentier de Rebecq. La circulation sera autorisée pour les habitants du Sentier de Rebecq jusqu'à leur habitation (entre 16h00 et 07h00 du matin). Le Tennisland, le Fitnessland et l'Elixir des Sens resteront accessibles via la Grand-Place. Une déviation via la rue Trieu du Bois, la rue du Pont, la rue Docteur Colson et la Grand-Place sera mise en place.

Création d'une zone de stationnement le long de la rue de la Gendarmerie : Les travaux doivent débuter début décembre 2013.

Travaux futurs...

- **Rue Trieu du Bois - avenue Marie Dusart - chemin Planche Quevit - rue Parmentier** : des travaux de réfection de la voie carrossable seront menés prochainement.
- **Réfection des trottoirs avenue des Cayoteux et des Rokètes** : Les trottoirs de l'avenue des Cayoteux et des Rokètes seront réfectionnés au début de l'année 2014.

Le Fonds d'investissement ... Qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un droit de tirage mis en place par la Région wallonne à destination des communes.

Cela permet d'accorder annuellement à chaque commune une dotation calculée sur la base de critères objectifs, dans laquelle cette dernière peut puiser pour réaliser ses travaux.

Le Fonds d'investissement s'étend sur la durée d'une mandature, soit 6 ans. Cette programmation est scindée en deux programmations pluriannuelles distinctes : une première s'étalant sur les quatre premières années de la mandature (2013 à 2016) et une seconde portant sur deux ans (2017 et 2018).

Les types d'investissement visés par ce droit de tirage sont les investissements relatifs aux parkings, aux voiries, aux égouts, à l'éclairage public ou encore aux bâtiments publics.

Concrètement à Rebecq...

Dans le cadre du premier programme, le Collège communal a décidé de procéder à des réfections de voirie et tout particulièrement à des travaux d'asphaltage :

Projet 1 : Réfection de la rue de la Station (en partie) et de la partie de la rue de l'Ecole adjacente : 190.804 € TVAC.

Projet 2 : Réfection de la rue de l'Ecole : 229.885 € TVAC.

Projet 3 : Réfection du chemin du Croly : 263.602 € TVAC.

Projet 4 : Réfection de la rue du Montgras (en partie) : 149.499 € TVAC.

Projet 5 : Réfection de la route de Quenast (en partie) : 195.456 € TVAC.

Projet 6 : Aménagement de la Grand-place de Quenast : 504.576 € TVAC.

Le coût total de ces différentes réalisations s'élève à 1.343.018€. La Région wallonne prendra à sa charge la somme de 518.948€ et les 824.070€ restants seront pris en charge par la Commune de Rebecq.

Le Collège communal a décidé d'inscrire les projets suivants au budget 2014 : la réfection de la rue de la Station (en partie) et d'une petite partie de la rue de l'Ecole, la réfection de la rue de l'Ecole (suite) et l'étude de l'aménagement de la Grand-Place de Quenast. Les autres dossiers seront suivis en 2015 et 2016.





Axel DEMOL,

**Echevin des Travaux d'infrastructures
publiques**

Quelques questions ...

Pourriez-vous nous expliquer pourquoi ces projets ont été retenus par le Collège communal ?

Nous avons la volonté de mettre l'intégralité de la subvention allouée par la Région wallonne dans la réfection de nos voiries et de ne pas inscrire d'autres types de projets (bâtiments,...). Un recensement de l'ensemble de l'état des voiries communales a été effectué par les services techniques et diverses propositions ont été faites au Collège. Nous sommes partis d'un point de départ où plus de 2,5 millions d'euros devaient être investis, ce qui n'était bien entendu financièrement pas possible. Le Collège a été contraint de faire les choix qui lui semblaient les plus raisonnables.

Le Collège communal limiterait-il ses investissements aux projets rentrés dans le cadre du fonds d'investissement ?

Il faut savoir qu'hebdomadairement les ouvriers communaux procèdent eux-mêmes à des réfections de voirie de petite importance. De plus, une somme de 150.000€ a été inscrite au budget 2014 afin de permettre de réparer différents tronçons de voirie particulièrement endommagés. Enfin, la réfection de l'asphaltage de la Place de Bierghes a également été prévue au budget 2014 via un appel à subsides lancé par la Province du Brabant wallon.

Budget 2014, Un budget de transition

Fin juillet 2013, la circulaire de la Région wallonne relayant **les directives européennes** est parvenue aux communes. Particulièrement exigeante, cette dernière impose aux communes et aux CPAS de transmettre un projet de budget à la tutelle pour le 1^{er} octobre 2013 avec vote en Conseil communal le 31 décembre 2013 au plus tard, sous peine de sanction, et de viser l'équilibre budgétaire dès 2014 sans quoi, la Région pourrait décider de mesures contraignantes pour y arriver en 2015. De plus, il est demandé de réfléchir aux perspectives budgétaires à long terme, en proposant un budget pluriannuel, permettant des projections sur plusieurs années.

Cette circulaire a généré un travail important des services et dans des délais minimums.

Jusqu'ici, le boni cumulé (un montant de plus de 3.275.000€) compensait le mali des dépenses ordinaires, selon la règle du tiers du boni cumulé, base de la confection des budgets communaux précédents. **Imposer, sans délai, l'équilibre budgétaire, même pour les communes disposant de réserves de fonctionnement suffisantes, nous a obligés à un exercice difficile.**

Sur base de notre évaluation du déficit budgétaire de l'ordre de 800.000 €, notre première décision a été de combler ce montant en travaillant pour moitié sur les recettes et pour moitié sur les dépenses.

Rappelons qu'un travail de rigueur budgétaire, déjà effectué depuis plusieurs années, a permis d'établir nos derniers budgets au plus proche de la réalité. Continuer à réduire les dépenses est nécessaire mais humainement difficile (manque de reconnaissance du travail du personnel, toujours demander plus à moins de personnes...).

La seconde réflexion du Collège s'est orientée vers le remboursement anticipé de certains emprunts puisqu'il n'était plus autorisé d'utiliser le boni cumulé pour financer le service ordinaire. **Cet exercice permet d'accélérer la diminution de l'endettement et de réduire structurellement la charge de la dette et les dépenses et ce, pour un résultat sur le long terme.**

D'autre part, il a été demandé aux entités consolidées comme le CPAS et les fabriques d'église de réduire de 10 % leur intervention communale.

Augmenter les recettes est une décision tout aussi difficile mais avec l'ambition de trouver un juste équilibre tout garantissant au citoyen un service de qualité continue et ce, dans tous les domaines, qu'il s'agisse de l'enseignement, de l'aménagement du territoire, du sport, du social, des travaux, des voiries, de la propreté...

Nous avons donc revu la taxation avec la volonté d'une répartition équitable de l'effort : d'une part, en revalorisant à leur juste prix les redevances pour prestations administratives (les taux à Rebecq étant particulièrement bas, en comparaison à la moyenne des autres communes), d'autre part en rehaussant au plus strict nécessaire l'additionnelle à l'impôt des personnes physiques, et enfin en créant une taxe de salubrité dont le produit servira à financer un service extérieur afin de réaliser, par exemple, le curage continu des avaloirs, le nettoyage de l'espace public (propreté) et l'entretien des évacuations des eaux usées.

Au niveau de l'extraordinaire, qui sera financé quasi exclusivement sur fonds propres, nous avons axé le programme sur des **investissements en matière de rénovation de voiries**, en bénéficiant au maximum de subsides régionaux et provinciaux, notamment dans le cadre du Fonds d'investissement de la Région wallonne et des appels à projet de la Province du Brabant wallon.

Le Collège communal, en ces temps d'austérité dictée par l'Europe, a réalisé un travail conséquent et difficile, afin de maintenir l'équilibre entre l'effort demandé aux citoyens partout dans notre pays, et en Région wallonne en particulier, la nécessité de continuer à maîtriser strictement les dépenses communales et le développement de notre commune et de la qualité de ses services aux habitants.

Par ce travail, nous répondons à la demande de la Région wallonne et présentons un budget à l'équilibre dès 2014, tout en traçant les lignes directrices des budgets futurs, par des réformes structurelles : réduction de l'endettement de la commune par le remboursement anticipatif d'emprunts, revalorisation des recettes et contrôle rigoureux des dépenses de fonctionnement.

Nouveau : un module « recrutement » sur le site communal

Vous cherchez un emploi ? Vous cherchez des postulants à un emploi ?

Notre site communal www.rebecq.be vous propose désormais une nouvelle rubrique « Recrutement ». Celle-ci se trouve en bas de la page d'accueil et vous permet de voir directement les offres d'emploi en cours dans votre commune. Vous pouvez également postuler directement en ligne pour les emplois communaux.

De plus, cette rubrique n'est pas réservée uniquement aux emplois disponibles dans le secteur public mais permet

également d'annoncer gratuitement toute proposition d'emploi d'une entreprise située sur le territoire de notre commune.

Vous souhaitez que votre offre d'emploi soit référencée sur notre site ? Rien de plus facile : envoyez-nous par mail à communication@rebecq.be le détail de votre offre (titre du poste, profil recherché, type d'emploi, conditions, modalités d'envoi de candidatures, date de fin de l'offre) et nous la publierons gratuitement.

Quelques recettes

- Les recettes qui nous parviennent de la Région wallonne (**Fonds des communes**) représentent un montant de 2.050.177,14€.
- La taxe **IPP** représente un montant de 3.328.380,83 € et le **précompte immobilier** représente un montant de 1.888.254,57 €.
- La Commune reçoit de nombreux **subsidés pour des emplois qualifiés** : 20.000 € pour le poste de conseiller en environnement, 63.024,86 € pour le Service Plan de Cohésion Sociale, 23.300,40 € pour le poste de coordinateur extrascolaire, 24.000 € pour le conseiller en aménagement du territoire.

Quelques dépenses

- Le montant total des rémunérations du **personnel** d'administration et des mandataires politiques actuels et anciens (pensions) s'élève à 2.141.938,59 €.
- L'intervention pour le fonctionnement de la **zone de police** est de 852.418,11€.
- La contribution communale dans la charge de fonctionnement du **service incendie** (Tubize) se monte à 240.000 € et l'intervention de Rebecq dans le centre 100 se monte à 5.000 €.
- Les dépenses totales pour le fonctionnement de l'**enseignement** ainsi que les frais de personnel liés aux accueils extrascolaires se montent à 554.242,33 €.
- L'intervention pour les **fabriques d'église** représente un montant total de 130.076,99 €.
- La dotation annuelle au **Centre Public d'Action Sociale** représente un montant de 1.153.280,32 €.
- Le coût de collecte et d'incinération des **immondices** représente un montant total estimé à 452.500 € (en sachant qu'en matière de déchets il faut fonctionner en termes de coût vérité, ce qui signifie que l'habitant rebecquois paie le coût réel de traitement des déchets).

Investissements prévus en 2014

Entre autres :

- l'étude en vue de la **réfection des ponts suite aux dégâts causés par les inondations** pour un montant de 47.000 € et la **création de fascines pour lutter contre les coulées de boue** pour un montant de 40.000 € (avec un subside de 20.000 €)
 - des **travaux d'asphaltage** de différentes rues pour un montant de 150.000 €
 - des **travaux d'asphaltage de la Rue de l'Ecole** pour un montant de 229.855 € (avec un subside de 114.927,50 €)
 - des **travaux d'asphaltage de Place de Bierghes** pour un montant de 140.000 € (avec un subside de 125.000 €)
 - des **travaux d'asphaltage de la Rue de la Station** pour un montant de 190.804 € (avec un subside de 95.402 €)
 - le **marquage d'un itinéraire cyclable entre la N6 et la N7** pour un montant de 81.545,53 € (avec un subside de 61.159,15 €)
 - le **maillage des voies cyclables** pour un montant de 12.131,70 € (avec un subside de 6.065,85 €)
 - l'aménagement d'un **rond-point au carrefour Rue de Rebecq/Route Industrielle** pour un montant de 12.100 € (étude)
 - la **construction d'un ossuaire** dans le cimetière de Bierghes pour un montant de 10.000 €
 - l'achat de **meubles scolaires** pour les diverses implantations pour un montant de 5.000 €
 - le **gunitage du pont du Petit Train du Bonheur** pour un montant de 10.000 €
 - la **pose de filets pare-ballons** aux terrains de foot de Rebecq pour un montant de 9.000 €
 - l'étude pour l'aménagement de la **Grand Place de Quenast** pour un montant de 75.686,40 € (avec un subside de 37.843,20 €)
 - l'étude en vue de la **réaffectation de la Chapelle des Anciens Hospices**, pour un montant de 224.000 € (avec un subside de 98.000 €) en collaboration avec l'IPW
 - l'aménagement des **abords du centre administratif** pour un montant de 70.000 € (dont 17.500 € en subsides)
- **Le montant total du service extraordinaire recouvrant ces investissements est estimé à 1.844.956,93 €.**

Ces investissements seront financés comme suit :

- **par des subsides à recevoir, qui sont de l'ordre de 634.897,70 €**
- **par un prélèvement sur le fonds de réserve (1.210.059,23 €)**



Tribune politique

Le R.O.I. du Conseil communal prévoit l'édition d'un bulletin d'informations communal, le présent Rebecq à la Une, qui paraît au minimum 5 fois par an et peut être complété de numéros spéciaux en fonction de l'actualité. Ce journal communal comprend toute information d'intérêt communal, ainsi que les communications des membres du Collège communal dans l'exercice de leurs fonctions.

Le Conseil communal a décidé d'ouvrir une tribune politique dans les pages du journal communal, accessible aux groupes politiques démocratiques.

Les modalités pratiques sont les suivantes :

- les groupes politiques démocratiques ont accès à chaque édition du bulletin communal à l'exception des numéros spéciaux et à l'exception de la période électorale communale, dans la rubrique « Tribune politique thématique » ;
- les groupes politiques démocratiques disposent d'un égal espace d'expression et du même traitement graphique ;
- chaque groupe peut transmettre son texte, limité à 1600 caractères espaces compris ;
- l'insertion des articles est gratuite pour les groupes politiques concernés.



Les énergies renouvelables... Au-delà des discours dogmatiques et des belles idées !

Beaucoup de contestations accompagnent le secteur du renouvelable qui est en manque de clarté et de stabilité. Une commune se doit de préserver le cadre de vie de ses habitants.

Le politique se doit également de garder le seul intérêt général et le bien commun comme ligne de conduite. Les services publics doivent montrer l'exemple en développant les énergies renouvelables et en soutenant les économies d'énergie. C'est à cette condition que nous pourrions répondre aux enjeux du 21^{ème} siècle.

Cependant, dans le dossier de l'éolien, la cartographie proposée par la Région wallonne n'a de valeur que si elle est liée à un décret organisant les concessions publiques et les critères d'attribution des marchés !

La productivité des éoliennes augmentant avec la taille des pales et la hauteur de nacelle, cette logique pousse à des éoliennes plus grandes, alors que de plus petites éoliennes peuvent mieux s'intégrer au paysage.

Ce qu'il faut privilégier c'est la réduction des incidences envers les riverains : par exemple, la carte ne présente pas le potentiel à proximité des infrastructures publiques (autoroute, chemin de fer, etc.) alors que les nuisances pour les citoyens y sont plus faibles. A Rebecq, notre sentiment est que la création d'une unité de production hydroélectrique sur la Senne est et reste le moyen le plus sûr et le plus indiqué pour produire de l'énergie renouvelable.

www.actioncommunallerebecq.be

Dimitri, Patricia, Léon, Jean-Paul, Grégory, Patrick, Giovanna, Lorraine, Gilbert, Alain et Chantal.



Ces derniers mois, ce sont le photovoltaïque et l'éolien qui ont fait l'actualité et le débat en Région wallonne. A Rebecq, le cadre éolien a attiré toute l'attention de nombreux riverains ces dernières semaines par l'enquête publique. Son déploiement en Wallonie présente de multiples enjeux : engagements en matière d'énergie renouvelable, préservation du cadre de vie et du patrimoine paysager, risques liés pour la santé, élimination des éoliennes obsolètes, proximité des habitations.

Bien que complexe, le débat sur l'énergie renouvelable est l'enjeu de ce 21^{ème} siècle. Il y a lieu de trouver des alternatives aux énergies non renouvelables et fossiles qui s'amenuisent telles que le pétrole ou le gaz et qui engendrent la dispersion d'agents polluants dont nos enfants et petits-enfants feront probablement l'héritage.

Toutefois, le défi du renouvelable n'est pas seulement d'être une alternative à l'existant mais il faut penser à ses conséquences. L'exemple du photovoltaïque est marquant : le poids de la facture dépasserait au minimum 2,8 milliards d'euros sur les 15 prochaines années. Une répercussion sera attendue sur les factures des ménages et sociétés wallonnes.

Les énergies renouvelables doivent être également pensées en terme de vecteur d'emplois, de sécurité, de propreté, d'indépendance énergétique et de réduction de production des gaz à effet de serre.

Puissent nos décideurs assurer une juste répartition des contraintes et des avantages générés par cette mutation de la production d'énergie, élément majeur de notre développement économique.

Axel Demol, Hervé Meersschaut, Philippe Hauters, Michel Tondeur, Sophie Keymolen, Cédric Debroe

Thème choisi par le Conseil communal : les énergies renouvelables

Ces textes/articles :

- ne peuvent en aucun cas interpellier ou invectiver nominativement qui que ce soit ;
- ne peuvent en aucun cas porter atteinte au personnel ni aux services communaux ;
- doivent respecter les réglementations en vigueur, notamment en matière de droit au respect des personnes, de droit au respect de la vie privée, en matière de droit d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles ;

- doivent mentionner nominativement leur(s) auteur(s) ;
- être signés par la majorité des membres du groupe politique porteur du texte.

Par ailleurs, les textes doivent respecter le thème préalablement défini par le Conseil communal, et ce afin de permettre au lecteur de comparer les points de vue.



Notre terre n'est pas en bon état. On nous l'apprend tous les jours. Et partout, des recherches sont entreprises afin d'acquiescer une certaine indépendance énergétique, les ressources jusqu'ici utilisées à produire notre électricité devenant rares et chères.

Mais ce n'est pas le seul souci : comment faire pour utiliser au mieux les énergies dites renouvelables ? La terre est en piteux état et notre devoir de responsables est de donner à nos enfants un monde sain et une nature régénérée.

Que peut-on faire au niveau communal à Rebecq ?

Le RE Nouveau pense qu'il est temps de réfléchir à ce que nous avons de disponible chez nous et à la manière de se donner les moyens de les mettre en œuvre en tenant compte de l'impact que ces innovations auront sur notre environnement. L'éolien semble monopoliser l'attention des gestionnaires du secteur, le solaire n'est plus aussi intéressant qu'il y a quelques années.

Et l'hydraulique, y pensons-nous ? Nous estimons qu'il est urgent de se pencher sur une source d'énergie constamment renouvelée à Rebecq : l'eau que la Senne amène en permanence ! Nous avons la chance d'avoir des chutes importantes au niveau des moulins, l'installation d'une turbine pourrait être une solution « économique ». Ce système existait jadis, pourquoi ne pas l'utiliser aujourd'hui ?

Outre la réflexion sur les moyens d'économie d'énergie à trouver, sur les choix à proposer aux citoyens, le monde politique doit avoir une vision d'avenir. Le groupe RE Nouveau veut s'impliquer dans ce débat citoyen, avec confiance et détermination.

Marino Marchetti, Chef de groupe, et vos élus



ECOLO Rebecq aimerait une commune qui agisse concrètement pour une transition énergétique: en appliquant le principe de base «l'énergie qui pollue le moins est celle qui n'est pas consommée» et en utilisant les énergies renouvelables.

Pour ce faire, l'accès aux énergies renouvelables devrait être abordable pour tous, les bâtiments communaux devraient être performants d'un point de vue énergétique et la participation active dans des projets de production et de fourniture d'énergie renouvelable devrait être encouragée.

Même si la nouvelle maison communale est maintenant pourvue de panneaux solaires et isolée correctement, le chauffage et l'éclairage font toujours appel à l'énergie fossile.

Nous regrettons également qu'une zone minuscule unique-ment, choisie sans étude d'incidence des vents, soit réservée à l'éolien dans le projet de schéma de structure. Nous saluons l'avis positif donné par la Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité de Rebecq sur la cartographie éolienne de notre entité. Nous espérons que les autorités communales suivront cet avis.

La Commune de Rebecq a un rôle important à jouer dans la promotion des énergies renouvelables. Elle doit informer objectivement les citoyens en fournissant des informations correctes, complètes et non manipulées.

Pour une commune viable durablement pour tous, les paroles et gadgets ne suffiront pas ; il est urgent que les autorités communales mettent en place des actions de fond et qu'elles prennent leurs responsabilités par rapport aux enjeux énergétiques.

La Locale ECOLO de Rebecq (<http://www.rebecq.ecolo.be/>)

Focus sur la **CCATM**

La Commission Communale Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité est un organe qui dans le cadre de la Décentralisation et Participation en Wallonie est invitée à donner un avis sur certains dossiers d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

Elle est convoquée au moins 6 fois par an pour analyser les dossiers d'urbanisme soumis à enquête publique mais aussi pour donner son avis sur les outils d'aménagement tels que des plans communaux d'aménagement, le Schéma de structure, ...

Les membres sont désignés suite un appel public pour les 6 années de la législature communale. Les membres doivent représenter un secteur économique, social ou culturel. Le nombre est fixé au pro rata du nombre d'habitants.

Pour Rebecq, les participants à la CCATM sont :

Monsieur Oscar Vanderkelen, le Président
Monsieur Hervé Meersschaut, Echevin de l'Urbanisme et invité d'office. Il n'a pas droit de vote.
Seuls les membres effectifs et suppléants en leur absence ont droit de vote sur l'avis rendu.

Messieurs TONDEUR Michel, MARECHAL Michel, OPHALS Patrick, BARCHI Rossano, MAHY Christian, CLAVIE Hervé, MASSE François, DIERICK Jean, VALLOIS Roger, MICHEL Patrick, STANDAERT Guy, OSTER Joris, CIVILIO Yvon, FINET Samuel, CASTEELS Yvan, DEBONTRIDDER Marc, ainsi que Mesdames MASY Sylviane, MARESCAUX Eliane, BAUDIN Martine, VANBOCKESTAL-ARENTS Dominique, POELART Nathalie, HERZET Isabelle, THIELS Dominique sont les membres de la présente CCATM de Rebecq.



Le Commandement militaire de province



Dans chaque province de notre Royaume, la Défense a prévu un commandement militaire. Pour la province du Brabant wallon, celui-ci est installé depuis 2009 dans un bâtiment qui jouxte la base militaire de Beauvechain (20, Place de la Bruyère, 1320 Beauvechain - Téléphone : 010/682557 - Fax: 010/682681 -

Mail: provbrabw-comdt-srt@mil.be).

Les missions de ce commandement militaire sont les suivantes :

- **Mission opérationnelle**, en coordonnant la mise en œuvre de moyens militaires dans le cadre de la planification d'urgence et de la gestion de crise, tant au niveau communal que provincial ;
- **Mission territoriale** (par exemple, coordonner les activités militaires sur le territoire civil de la province, les prestations pour tiers comme le prêt de matériel militaire au profit d'associations, la réponse à des plaintes de survol d'aéronefs militaires, l'exécution de peines alternatives dans des quartiers militaires, ...);
- **Mission de représentation et de relations publiques**, notamment par la participation à des manifestations patriotiques, protocolaires et sociales mais également par l'organisation d'activités de mémoire pour les écoles, de concerts et de festivals de musique militaire.

Le Commandant militaire de province est, depuis le 12 décembre 2012, le Colonel aviateur breveté d'état-major Olivier Colmant. Celui-ci est en contact régulier avec les autorités civiles de la province (Gouverneur, Commissaire

d'Arrondissement, Président du Collège provincial, Bourgmestres, Procureur du Roi, Chefs des zones de police, Chefs des Services régionaux d'Incendie) et les conseille pour toute matière relative à la Défense. Il est assisté de neuf militaires d'active et d'une dizaine de réservistes.

N'hésitez donc pas à transmettre à votre administration communale toute question ou toute remarque relative à la Défense et à ses activités dans notre province. Le Commandement militaire se fera un plaisir d'y répondre dans les meilleurs délais!



Etat civil

Ils sont arrivés

En août,



Mayssa LAHOUAR, née le 4 août, chez Sonia Triki et Hichem Lahouar



Maxime DEGUELDRE, né le 7 août, chez Jayanthi Henderyckx et Michel Degueldre

Oscar MOUFFE, né le 8 août, chez Vanessa De Dobbeleer et Régis Mouffe



Maël DECHAMPS, né le 8 août, chez Julie Vincent et Daniel Dechamps

Elyna GERS, née le 9 août, chez Vanessa Segado y Calatayud et Gaëtan Gers



Méane JORIS, née le 15 août, chez Stéphanie Grimaldi et Jeremy Joris



Ezio DI FIORE, né le 22 août, chez Alison Hemerijckx et Valerio Di Fiore

Lyssandre DELEU, né le 23 août, chez Déborah Deleu

Mila LOTTI, née le 27 août, chez Cindy Senterre et Fabrizio Lotti

Laly MERTENS, née le 28 août, chez Valérie Vincent et Sébastien Mertens

Angelis PELEKAS, né le 29 août, chez Valérie Homblé et Vasileios Pelekas

Oteaohonu GREINDL, né le 31 août, chez Florence Greindl

En septembre,

Andrew TORDOIR, né le 7 septembre, chez Sarah Mahy et Ludovic Tordoier

Jens WAUTERS, né le 7 septembre, chez Nadine Vanbossuyt et Bert Wauters

Sylia LOUREIRO SIMOES, née le 9 septembre, chez Nadège Camby et Gallio de Jesus Loureiro Simoes



Teheiuira TRAMASURE, né le 9 septembre, chez Nathalie Tramasure

Jölan VANCRAZENEST, né le 13 septembre, chez Valérie Deryck et Frédéric Vancrayenest



Gabrielle LIEVYNS, née le 14 septembre, chez Catherine Menier et David Lievyns

Enzo DESSART, né le 16 septembre, chez Prescillia Dessart



Jada VANDER MAELEN, née le 21 septembre, chez Sandra Lebon et Fabrice Vander Maele

Elena WAUTERS, née le 23 septembre, chez Patricia Faro Marques et Steve Wauters

Guillaume ALGRAIN, né le 27 septembre, chez Julie Pirsoul et Sébastien Algrain



Mathias RUYS, né le 28 septembre, chez Nathalie De Pyper et Frederic Ruys

En octobre,

Lilly GODDEMAER, née le 4 octobre, chez Cindy Stallaert et Joeri Goddemaer



Tabatha VERVONDEL, née le 11 octobre, chez Annick De Vuyst et David Vervondel

Ornella NICOTRA, née le 12 octobre, chez Mélissa Graceffa et Raimondo Nicotra

Maloé BOULANGE, née le 17 octobre, chez Florianne Drugmand et Jonathan Boulangé

Eline MOREL, née le 21 octobre, chez Sylvie Murez et Gregory Morel

Andreas DURY, né le 22 octobre, chez Elise Faut et Dany Dury

Luis TERMOLLE, né le 23 octobre, chez Maria Morais Marinho et Cédric Termolle



Ilan GOENS, né le 25 octobre, chez Fatiha Ben Abdellah et Olivier Goens

Cylas BOUAANANI, né le 24 octobre, chez Cendrine Beckers et Nabil Bouaanani

Emma LIEUTENANT, née le 24 octobre, chez Orono Luyckx et Maxime Lieutenant

Liam DAVID, né le 30 octobre, chez Mandy Senterre et Kevin David

Ils nous ont quittés

Nous indiquons les décès lorsqu'ils sont transcrits. Selon la commune du décès, la procédure peut prendre quelques semaines avant que la transcription soit effective. C'est pourquoi la liste ci-dessous n'est pas exhaustive.

En août,

Guy ANTHONIS, Philippe SAUSEZ, Jean DEVRIESE, Jonathan CHARRIN, Michel JEANMENNE, Tshintu MULEO, Denise VANDERWALD

En septembre,

Laure TRESINIE, Giocondo ACCETTINI, Domenico CANU, Micheline JACOBS, Emile JAUMOTTE, Cécile GILLAIN

Dernière minute

Quenast'ivales

Les participants étaient nombreux à venir jouer en famille ou entre amis aux activités de Quenast'ivales le dimanche 1er septembre pour clôturer en beauté la saison estivale.



11 octobre, Journée internationale de la fille

Le nouveau centre administratif s'est illuminé de rose pour les filles. Plan Belgique voulait par ce geste symbolique attirer l'attention sur la situation de 65 millions de filles, qui en 2013, n'ont toujours pas accès à l'éducation dans les pays en voie de développement.



Le Cercle Royal Horticole et de Petit Elevage de Rebecq

Le Cercle Royal Horticole et de Petit Elevage de Rebecq fête ses 90 ans d'existence cette année.

Au programme 2014 :

- Dimanche 8 décembre à 10h, conférence par Eliane Keppens « Les abeilles, plan Maya »
- Dimanche 12 janvier à 10h, conférence « Analyse de terre, connaître son sol » par Mme Lysin
- Dimanche 9 février à 10h, Exposé de Mr Vandenheden « La disparition des semis ».

Au rez de chaussée de l'ancienne gare, les conférences sont suivies d'un apéro offert aux membres, moment convivial d'échanges d'idées, de trucs et d'astuces qui crée des liens forts entre passionnés de jardinage. Pour 5 € de cotisation annuelle (versement à effectuer sur le compte de l'asbl BE80 0000 0283 0477), vous pouvez devenir membre du Cercle et bénéficier d'avantages : conférences mensuelles agrémentées d'une tombola gratuite, apéro, conseils pour jardiner au naturel, voyage, réduction sur l'abonnement à la revue « Notre jardin »...

Infos : Daniel Baligand (Président) 067/21.09.02
ou Eliane Keppens (Trésorière) 02/395.66.97

Jumelage Rebecq-Monghidoro

Nos amis de Monghidoro nous ont rendu visite en octobre, pour quelques jours constructifs d'échanges culturels et amicaux. Le Collège communal remercie toutes les familles d'accueil, qui ont contribué à faire de cet événement une grande fête pluriculturelle. Sur la photo, on peut voir la délégation italienne reçue par dans les salons du Président de la Chambre.



Don de sang - Don de vie

Vous êtes toujours très nombreux à répondre présents en venant donner votre sang. La Croix-Rouge tient à vous témoigner sa reconnaissance et ses plus vifs remerciements pour votre générosité. En 2012, nous avons enregistré 404 dons de sang pour Rebecq. Le recrutement de nouveaux donneurs reste plus que jamais une priorité. Prochaines collectes : les vendredis 14 et 21 février 2014 à la Résidence d'Arenberg, rue Docteur Colson, 1

Le Judo-club Rebecq fête ses 35 ans

En effet, notre Judo-club est né le 21 octobre 1978 et comptait alors dix participants. Aujourd'hui, une centaine de pratiquants foulent les tatamis à Rebecq. Au niveau des résultats, le bilan est impressionnant : 27 ceintures noires, 83 titres provinciaux, 35 sélections pour le championnat de Belgique, 16 podiums nationaux dont 6 titres et un millier de médailles glanées dans de nombreux tournois. L'équipe vient même de passer en deuxième division régionale et de créer une deuxième équipe en division 4. Ce 35ème anniversaire du Judo-Club Rebecq est une fierté, tant pour son fondateur Jean-Lou (qui fut le professeur durant 30 ans) que pour son désormais animateur responsable Mario, à qui la coordination et la gestion des cours ont été confiées depuis bientôt 5 ans.

Infos : 0475/80.62.15 ou judorebecq@gmail.com



Mérites sportifs et culturels

Le mérite sportif 2013 a été remis à Jacques HORNÝ, professeur d'aïkido, nommé au rang de Shihan par l'Aïkikai de Tokyo (ce titre est la plus grande reconnaissance qui puisse être accordée à un professeur). Jacques Horny devient ainsi le 3ème Shihan nommé au sein de l'AFA.

Ont également été nominés :

Dardan ZENUNAJ : ce jeune champion de boxe anglaise a été sacré champion du monde catégorie super plumes de l'IBO (International Boxing Organisation) lors de sa rencontre à Flobecq en écrasant Hovhannes Zhamlochyan après seulement 14 secondes de combat au premier round. Il enregistrait ainsi sa huitième victoire en neuf combats, dont six par KO.

MJ REBECQ : ce club de mini-foot, créé par la Maison de jeunes, défend les valeurs fondamentales du sport et a remporté le prix du fair-play de la saison 2012-2013 de toutes les séries provinciales de la Fédération Wallonie-Bruxelles (sur 500 équipes) en plus du titre de champion de P3.

Le mérite culturel 2013 a été remporté par Isabelle DE HERTOGH, actrice qui a joué notamment dans le film « Hasta la vista », de Geoffroy Enthoven et dans « Salaud on t'aime » de Claude Lelouch, où elle donne la réplique à Sandrine Bonnaire, et Johnny Hallyday. Elle n'a pas loin de 13 apparitions au cinéma ; 5 au petit écran ; 18 au théâtre et nous pouvions même l'apercevoir dans de nombreuses publicités.

Ont également été nominés :

ATELIER 9 : Laios Hendrickx et Thomas Coqu ont installé ce studio de cinéma dans une ancienne salle de Rebecq, pour y réaliser des effets spéciaux de films. Le studio accueillera notamment en 2014 les effets spéciaux un long métrage avec Yolande Moreau, Bouli Lanners et Cécile de France.

Dominique BREDA : à la fois photographe, auteur, metteur en scène et musicien, il vient de recevoir un subside de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour la reprise de son spectacle « New York ».

De nombreux sportifs ont été mis à l'honneur pour leurs performances durant la saison écoulée.

Tennis :

Le Tennisland de Rebecq :

Felix ROMEO : Champion du Hainaut en -12, ¼ finaliste en -12 à UMAG (Croatie), Finaliste en -12 à LA BAULE (France), Vainqueur en -12 à GASPERICH (Luxembourg).

Champions AFT en -12ans (toute la partie francophone car pas de championnat de Belgique) : Felix ROMEO, Esteban LEMAN, Guillaume CAMBY.

Championnes du Hainaut en Dames 40 ans D2 : Catherine BEHAGHE, Dominique DENUIT, Nathalie LHOTE, Katarhina POHL, Nathalie LEDECKC.

Championnes du Hainaut en Dames 40 ans D3 : Anne SAULMONT, Agnes FONTAINE, Veronique COUTEAUX, Martine DENOOSE, Christine MARCELIS, Elisabeth VAN MUYLDER.

Champions du Hainaut en Messieurs 55 ans : Charles CORBISSIER, Patrick GAGNARD, Alain MEUNIER, Christian DEVEUSTER, Armand Michot, Etienne BOUQUIAUX

Squash :

Champions LFS en VETERANS 2 les TENNISLAND PAPIES :

Ulrich FETT, Christian DEMOORTEL, Christophe GAUSSIN, Jacques WEINBERG, Stephane GAIN, Olivier THIERRY, Michel VANDENHOECK, Eric BOECKMANS, Jacques BROHEE

Champions LFS en FEDERALE 4 le BESTPARTNERLAND :

Sébastien BLANCHART, Jean ADANT, Michael LEFEBVRE, Ulrich FETT, Christian DEMOORTEL, Christophe GAUSSIN, Kevin DEHERDT, Antoine VAAST

Champions LFS en FEDERALE 7 le TENNISLAND II :

Kevin DEHERDT, Christophe GAUSSIN, Jacques WEINBERG, Stephane GAIN, Olivier Thierry, Michel VANDENHOECK, Eric BOECKMANS, Jacques BROHEE, Vincent GAIN, Maxime LARCIN, Stephane SCHUYTS

Judo :

Equipe Senior : 1ère place aux Interclubs Régionaux par équipe en division 3 et montée en D2

Antonio MILIOTO : Vice-Champion Régional d'Italie (6 sélection pour Championnat National), Titre de vice-champion Régional Francophone Seniors, 5ème place au Championnat de Belgique Seniors, Champion de Brabant.

Charly BEECKMAN, Rafael CAPIZZI et Kenny LIBERT : Champions de Brabant.

Cassiel VAN SLIJPE : Champion de Brabant, vice-champion Régional.

Virginie VANBELLINGHEN : obtention du grade de ceinture noire 1er dan

Mini foot :

Footlin Pot monte de P4 en P3

Athletico Rebecq monte de P4 en P3

C.G. Rebecq V est champion de Vétérans 3A

l'AJAX Rebecq est mise à l'honneur pour la création d'une école de mini-foot

Karaté :

Younmi Novo

Vasco Paolini

Ziad Zinedine

Luca Vecchiato

Quentin Mahauden

Basket :

Marc Niset, secrétaire du Royal Basket Club Rebecquois (membre du club depuis 40 ans)

60 ans de bénévolat pour Anne-Marie

La Rebecquoise Anne Marie Marcélis-Vincart a reçu en janvier dernier la Médaille Henri Dunant pour ses 60 ans de volontariat à la Croix Rouge. « Quatre fois par semaine, je rends visite à des personnes résidant dans la maison de repos de Rebecq. On discute, on partage une tasse de café. S'il fait beau, on fait une petite promenade dans le parc. Certains résidents n'ont pas choisi d'être là et ressentent de la tristesse. Je suis là aussi pour leur remonter le moral. D'autres me confient leurs petits secrets que je garde bien précieusement. Si je rate une visite ? Je leur manque et j'avoue qu'ils me manquent aussi... ». Un tout grand merci à Anne Marie pour cette très belle générosité.





Senne et Carrières

Voici déjà que pointent à l'horizon les fêtes de fin d'année...

Et donc, le retour de notre traditionnel et délicieux Marché de Noël ... Succès toujours grandissant, il fut complet dès la mi-octobre et nous n'avons pu répondre à toutes les demandes formulées. Nous songeons à l'étendre dès l'année prochaine.

Outres les Ciné Club Junior et thés dansants mensuels, vous retrouverez à l'occasion de Noël au Théâtre un superbe spectacle pour enfants le mercredi 18 décembre après-midi. Véritable coup de cœur surprise pour notre équipe d'animation, c'est une espèce de Chicken Run version théâtre et comédie musicale où l'on rit énormément en famille. A ne pas manquer !

Ensuite, pour la rentrée 2014, nous vous invitons déjà à noter le 17 janvier sur vos agendas. Le CcR dévoilera en public sa prochaine saison et, comme d'habitude désormais, il y aura des très beaux et grands rendez-vous au programme !

Nous prendrons nos quartiers d'hiver et fermerons nos portes du 21/12 au 05/01 inclus.

Notre équipe et nos instances vous souhaitent d'ores et déjà d'excellents réveillons en famille ou entre amis ...

Pour le CcR, Giovanna Ghisu – Présidente ;
Steve Cerisier – Directeur.

ÉVÈNEMENT

07 et 08.12

Marché de Noël

Non moins de 70 artisans, producteurs du terroir et monde associatif se retrouveront le samedi (13h à 20h) et le dimanche (11h à 18h). Un succès de plus en plus grandissant pour notre Marché de qualité. Vous y découvrirez de nombreux nouveaux artisans !

Au Moulin d'Arenberg. Entrée libre.



CINÉ CLUB JUNIOR :

11.12, 14h30

«Les 5 légendes»

Les Cinq Légendes raconte l'aventure fantastique d'un groupe de héros, tous doués de pouvoirs extraordinaires. Lorsque Pitch, un esprit maléfique, décide de régner sur le monde, ces 5 légendes vont devoir, pour la première fois, unir leurs forces pour protéger les espoirs, les rêves et l'imagination de tous les enfants.

A la Salle communale de Quenast. PAF : 2€



22.01.14, 14h30

«Les mondes de Ralph»

Ces deux personnages n'auraient jamais dû se croiser... et pourtant, Ralph va bousculer les règles et voyager à travers les différents mondes de la salle d'arcade pour atteindre son but : prouver à tous qu'il peut devenir un héros... Ensemble, arriveront-ils à atteindre leurs rêves ?

A la Salle communale de Quenast. PAF : 2€

ANIMATION

12.12, 13h30

Thé dansant

En collaboration avec la Commission Consultative des Aînés, le PCS et la Région wallonne. Une invitation à partager le plaisir de la musique et à revivre votre jeunesse avec Marcelle Alexis et un hommage à Michèle Torr suivi des Rossignols de la Scène !

A la Salle communale de Quenast. PAF : 4€, tarte et café compris



23.01.14, 13h30 :

Thé dansant

En collaboration avec la Commission Consultative des Aînés. Une invitation à partager le plaisir de la musique et à revivre votre jeunesse avec les Blues boys

A la Salle communale de Quenast. PAF : 4€, tarte et café compris

SPECTACLE JEUNE PUBLIC

18.12, 14h30 :

« Coco & co »

Par le Skat Théâtre (à l'occasion de Noël au Théâtre)

Pour passer la clôture, rien de tel qu'une envolée plumesque hilarante et virevoltante. Avec nous ce soir trois poulettes en goguette et un coquelet mairgrelet plein d'enthousiasme : Coco & Co ! Il y est question de



plumes et d'œufs, d'une petite entreprise familiale qui roule, d'une disparition qui chamboule, de rêves plein les pattes et d'un ailleurs à découvrir... Quatre femmes qui n'ont pas froid aux yeux, des chansons, des claquettes, un langage poule, voici un cocktail détonnant pour caqueter de plaisir ! Dès 6 ans.

A la Salle communale de Quenast. PAF : 5€

ÉVÈNEMENT

17.01.14, 19h30

Le Centre culturel de Rebecq vous dévoile sa saison 2014

Désormais devenue une tradition et ce pour la 3ème édition, nous dévoilerons au public l'ensemble du programme 2014, en photos et vidéos. La cérémonie sera suivie d'un cocktail dînatoire. Inscriptions obligatoires.

A la Salle communale de Quenast.

CCR Centre culturel de Rebecq

Rebecq

Le Centre culturel de Rebecq vous dévoile sa saison 2014 ...

Le vendredi 17 janvier à 19h30 à la Salle communale de Quenast

Chemin du Croly 11 - 1430 Rebecq

La cérémonie sera suivie d'un cocktail dînatoire, nous vous remercions de confirmer votre présence avant le 13/01.

067/63.70.67 - ccr.02@skynet.be

www.rebecqculture.be

Agenda

NOVEMBRE

V 29 17h-19h30

DON DE SANG

de la Croix Rouge

À la salle communale de Quenast

DECEMBRE

L 02 18h-20h

RÉUNION PHILATÉLIQUE

du Cercle Philatélique Rebecquois

À la Salle de l'Ancienne Gare

Infos : 02/395.77.29

J 05 14h-17h

ATELIER JEUX DE SOCIÉTÉ

Organisé par le Conseil Consultatif des

Aînés. À la salle de l'Ancienne gare

Infos : 0471/76.18.94

V 06 20h

CONFÉRENCE DES APICULTEURS

De l'Union des Apiculteurs de Rebecq

À la Salle de l'Ancienne gare

S 07 de 13h à 20h / D 08 de 11h à 18h

MARCHE DE NOËL

Au Moulin d'Arenberg

Emplacement 25 €

Entrée libre

Infos CcR : 067/63.70.67

S 07 / D 08

VENTE DE NICHOURS ARTISANAUX

Organisée par le PCDN

Au Marché de Noël

Au Moulin d'Arenberg

Infos service Environnement

067/28.78.42

S 07 dès 09h

VENTE DE SAPINS DE NOËL

Sur la Grand Place de Rebecq

Au profit des Scouts rebecquois

S 07

KERMESSE AUX BOUDINS

Du JCW à la salle communale

de Wisbecq

S 07 14h30-17h

ATELIER D'ECRITURE

Une animation de et à la Bibliothèque communale

Pour adultes et adolescents à partir de

14 ans. Infos : 067/63.62.25

S 07 14h30-17h30

VISITE DE SAINT-NICOLAS

Sur la Grand Place de Quenast

Une organisation du CAVQ

Infos : 0470/214.301 ou cv-q@hotmail.com

S 7 de 14h à 18h

MARCHE DE NOEL DE LA RESIDENCE D'ARENBERG

Rue Dr Colson 1

S 7 à 12h et 18h30 et D 8 à 12h

KERMESSE AUX MOULES DU PS REBECQ

A la salle communale de Quenast

D 08 10h-12h

CONFÉRENCE DU CERCLE ROYAL HORTICOLE ET PETIT ÉLEVAGE DE REBECQ

À l'Ancienne gare

Apéro à midi

Infos : 067/210.902 ou 0475/743.841

D 08

FÊTE DE NOËL

De l'Asbl 4 Balzanes

Au chemin du Stoquois 25A

Infos : 0498/18.02.33 ou

info@4balzanes.be

Ma 10

RÉUNION DES 3X20

À la salle communale de Wisbecq

Ma 10 20h

RÉUNION VIE FÉMININE

Au Centre culturel de Rebecq

Infos : 067/63.80.98

Me 11 14h30

CINE CLUB JUNIOR

« Les 5 légendes »

À la salle communale de Quenast

Infos CcR : 067/63.70.67

J 12 13h30-16h30

THE DANSANT

Avec Marcelle Alexis (hommage à Michèle Torr)

Et les Rossignols de la Scène

À la salle communale de Quenast

PAF : 4 € tarte et café compris

Infos CcR : 067/63.70.67

S 14 14h30

FÊTE DES JUBILAIRES

À la salle communale de Quenast

Infos : 067/28.78.07

S 14 14h30

HEURE DU CONTE

Une animation de et à la Bibliothèque communale

Pour enfants à partir de 4 ans

Infos : 067/63.62.25

Me 18 14h30

SPECTACLE JEUNE PUBLIC « COCO ET CO » PAR SKAT THÉÂTRE

À l'occasion de Noël au Théâtre - dès 6

ans. À la salle communale de Quenast

PAF : 5 €

Infos et réservations CcR : 067/63.70.67

Me 18 14h

RENCONTRE DES JEUNES AÎNÉS

À la salle de l'Ancienne gare

Entrée et goûter gratuits

J 19 14h-17h

GOÛTER DE NOËL

Organisé par « FAC-éneo-QUENAST »

À la salle communale de Quenast

Infos : 067/636.203 ou 067/637.344

JANVIER

Ma 14 20h

RÉUNION VIE FÉMININE

Au Centre culturel de Rebecq

Infos : 067/63.80.98

J 16 14h-17h

VISITE DU COLRUYT DE HALLE

Organisée par « FAC-éneo-QUENAST »

Visite des ateliers et coulisses

Infos : 067/636.203 ou 067/637.344



Le prochain « Rebecq à la une »
sortira en janvier 2014.
Merci de nous communiquer vos
informations et le calendrier de
vos activités

Avant le 15 décembre à

sarah.berti@rebecq.be

Service communication

Administration communale

Rue Docteur Colson 1 - 1430 Rebecq

Graphisme : www.ATdesign.be

Rédaction : Sarah Berti